

Avocats



© 2016 Les Echos Publishing

Cette année encore (5^e édition), les avocats du barreau de Paris organisent, en partenariat avec la Ville de Paris, l'opération « L'avocat dans la Cité ».

Lors de cette manifestation, qui aura lieu du 3 au 9 octobre prochain, ils proposeront aux dirigeants de TPE/PME parisiennes de se rendre directement dans leur entreprise pour y procéder à un diagnostic juridique gratuit (propriété intellectuelle, fiscalité, droit du travail, baux commerciaux...). Leur objectif étant de réaliser plus de 500 diagnostics au cours de la semaine. Les dirigeants intéressés peuvent, d'ores et déjà, réserver leur rendez-vous avec un avocat via le site Internet dédié www.avocatcite.org.

Plus globalement, les avocats participant à cet événement seront à la disposition des Parisiens pour répondre gratuitement à leurs questions juridiques. En pratique, ces rencontres auront lieu, avec ou sans rendez-vous :

- sur le parvis de l'Hôtel de ville (du mercredi 5 au dimanche 9 octobre) ;
- dans toutes les mairies d'arrondissement ainsi que dans le Bus de la Solidarité stationné sur la Place de la République (du lundi 3 au vendredi 7 octobre).

© 2016 Les Echos Publishing